



Retention de permis de conduire

Par **titi**, le **11/01/2012 à 14:51**

Bonjour,

Je ne viens pas pour être jugé mais m'informer.

J'ai été arrêté par la police dimanche. Il ne m'a pas fait de test mais il m'a envoyé direct au commissariat. Après éthylotest, je n'ai pas assez de souffle mais il m'a dit que j'étais à la limite car j'avais bu 2 verres de trop. Puis test salivaire THC et cocaïne, tous positifs. Alors que je n'avais rien pris de la journée, direction hôpital où j'ai refusé quand l'infirmier a pris ma tension. Je lui ai finalement fait la prise de sang. Elle m'a dit que c'était trop tard. Après direction le poste où il m'a ramené chez moi mais il m'a gardé mon permis de conduire mais je n'ai rien signé au poste et ce soir sera passé les 72h. C'est normal de rien avoir signé et de pas avoir de nouvelle étant aidé à domicile. Je ne peux plus me déplacer au travail en attendant. Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **11/01/2012 à 16:41**

Bonjour,

Lisez d'abord les posts du droit routier, notamment celui de la conduite sous alcool ou stupéfiants.

Pour les stupés, le seuil de tolérance est zéro trace. Même si vous n'avez rien consommé ou fumé comme stupéfiants dans la journée, les traces dans le sang restent plusieurs semaines, et

plusieurs mois dans les urines.

Le délai de 72 h est celui durant lequel le préfet prend un arrêté de suspension administrative. Il est dit nulle part que vous devez en être informé dans les 72 heures, nuances. De ce fait, l'arrêté de suspension du préfet peut très bien vous être signifié après ce délai de 72 h.

Le refus de subir un contrôle d'alcoolémie entraîne les mêmes sanctions qu'une alcoolémie délictuelle. Le refus de subir un test aux stupéfiants, est aussi un délit. Les suspensions administratives puis judiciaires ne sont, en aucune façon, aménageables. Vous ne pourrez donc pas obtenir un permis blanc pour raisons professionnelles. C'est une peine plancher qui n'est pas à la disposition du juge, elle est automatique.

Par **titi**, le **11/01/2012** à **18:11**

JE VOUS REMERCI DE LA REPONSE QUI A ETE ASSEZ RAPIDE MERCI BEAUCOUP